

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ARC

TENUE LE 7 OCTOBRE 2006 - 9H30
AU 4164 CHEMIN DU HUARD LAC CARILLON, SAINT-UBALDE

Étaient présents :

- René Laflamme
- Denis Frenette
- Suzanne Lemay
- Michel Lamoureux
- Hélène Gauvin
- Pierre Bédard
- Suzanne Léveillé
- Gilles Bélanger
- Jean-Louis Fiset
- Jean-Marc Charbonneau
- Jocelyne Roberge
- Gérald Bertrand
- Claire Huot
- Serge Lachance
- Nicolas Sapp
- Sophie Gravel
- Michel Bédard
- Fannie Lamarche
- Rino Morin
- Robert Fleury

Invités :

- Monsieur Jean-François Thifault de la CAPSA
- Monsieur Michel Poirier (représentant des résidants du Lac Carillon, secteur Montauban)

Les points suivants ont été inscrits à l'ordre du jour :

1. MOT DE BIENVENUE

Serge Lachance souhaite la bienvenue aux membres. Serge mentionne qu'il y aura une personne de la CAPSA qui viendra nous rencontrer vers 10h30.

En l'absence de la secrétaire de l'association, Sylvie Pelletier, Jean-Louis Fiset la remplace.

2. RENONCIATION À L'ARTICLE 3.4- CONVOCATION

Jean-Marc Charbonneau, secondé par Sophie Gravel, propose de renoncer à l'article 3.4 des règlements qui requiert que la convocation à l'assemblée soit faite au moins 30 jours avant sa tenue.

3. RÈGLES DE PROCÉDURE

Les règles de procédure habituelles s'appliquent.

4. LECTURE ET ACCEPTATION DU COMPTE RENDU DU 8 OCTOBRE 2005

Nicolas Sapp, secondé par Pierre Bédard, propose d'accepter le compte rendu sans en faire la lecture. La proposition est acceptée à l'unanimité.

5. ÉTATS FINANCIERS (*chiffres à vérifier*)

Jocelyne Roberge présente les états financiers 2005 :

Revenus :	478,52
Dépenses :	581,45
Perte nette :	102,93
Encaisse au 31-12-2005 :	1 397,67
Solde de la petite caisse au 31-12-2005 :	33,22
Part de la caisse populaire :	5,00
Avoir net au 31-12-2005	1 435,89

Serge en profite pour remercier Jean-Marc Charbonneau qui s'occupe de Lotomatique, source de revenus importante pour l'Association. Jean-Marc explique la procédure au cas où d'autres membres souhaitaient adhérer.

6. RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE

Sophie Gravel nous informe qu'elle a vérifié les livres. Le tout est conforme.

7. ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Proposé par Jocelyne Roberge, secondé par Michel Bédard, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

8. NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2006

Claire Huot, secondé par Robert Fleury, propose madame Sophie Gravel qui accepte cette responsabilité.

9. COTISATION 2007

Proposé par le conseil d'administration et accepté à l'unanimité, la cotisation est maintenue à 10 \$ pour l'année 2006-2007.

10. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Guide du riverain

La présentation du guide sera faite plus tard par monsieur Jean-François Thiffault de la CAPSA. Un représentant des propriétaires de chalet au Lac Carillon secteur Montauban, monsieur Michel Poirier, se joindra à nous pour cette présentation.

Réseau de surveillance volontaire des lacs de villégiature (RSV-lacs)

Conformément à la volonté manifestée lors de l'assemblée générale de l'année dernière, nous avons enregistré le Lac Carillon et notre association au réseau de surveillance des lacs. Trois prélèvements et 5 tests de transparence ont été faits à trois endroits sur le lac cet été.

Niveau du lac

Le niveau anormalement bas du lac préoccupe plusieurs membres de l'association. Cette baisse est causée par la destruction à la scie mécanique du barrage naturel à la décharge du lac. Faut-il entreprendre des démarches auprès du ministère de l'Environnement pour rétablir le niveau du lac?

Plage du lac Carillon

Une rumeur voulait que la municipalité ait obtenu une subvention de 30000 \$ pour déplacer les sites de camping de l'autre côté du chemin de la plage. Ce qui devait être fait au cours de l'été ne l'a pas été.

Fleurs d'eau de cyanobactéries

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs nous a fait parvenir un courriel concernant ces fleurs d'eau qui affectent de plus en plus fréquemment les lacs du Québec (dont le lac St-Joseph tout récemment). Un guide d'identification est remis à quelques utilisateurs réguliers du lac.

Parc régional

Pierre Bédard qui représente l'association au CA du Parc, nous informe qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis le 8 mars 2005. On ne sait trop ce qui se passe avec le parc... à suivre.

Devenir propriétaire

Comme il semble exister une obligation pour le ministère de répondre dans les 35 jours, il est proposé par Pierre Bédard et secondé par Michel Lamoureux, que le CA de l'association prépare une lettre type que tous les membres intéressés pourraient signer et faire parvenir au ministère. Une lettre du CA appuierait les demandes individuelles.

Conseil municipal

Serge Lachance, Pierre Bédard et Jean-Louis Fiset se sont présentés à la réunion du conseil municipal du 8 mai. Nous avons réitéré notre souhait de rencontrer le conseil qui a demandé de recevoir un ordre du jour précis. Ce fut fait le 12 mai. Aucune nouvelle du conseil depuis.

Association des lacs Blanc et Émeraude

Les présidents de ces associations ont signé conjointement avec Serge une lettre pour l'amélioration des chemins.

VTT

Plusieurs avaient observé une augmentation de la circulation de VTT sur le chemin du lac Carillon. Ceci a été causé par un barrage de castors qui bloquait le chemin de VTT. Une intervention auprès de la municipalité, le rappel de l'entente entre le club quad et l'ARC et des travaux réalisés par la suite par le club Quad Aventure a réglé cette problématique.

Auto-surveillance

Serge souligne les mérites de l'auto-surveillance qui a permis l'arrestation de jeunes malfaiteurs cet été.

Chiens

Suite à plusieurs demandes de résidants, Serge explique que l'association n'a aucun pouvoir en ce domaine et que ce n'est pas son rôle. Il faut s'adresser à la municipalité, cette dernière possède un règlement qui oblige les propriétaires de chiens à les garder en laisse.

Le Ministère a aussi une réglementation à ce sujet et les agents de conservation de la faune surveillent aussi de très près les animaux domestiques en liberté...

11. RENOUVELLEMENT DE MANDAT ET ÉLECTIONS

Les mandats du président et de la secrétaire viennent à échéance. Serge Lachance et Sylvie Pelletier sont reconduits dans leur poste, sans opposition.

12. PRÉSENTATION DU GUIDE DU RIVERAIN

Monsieur Jean-François Thifault de la CAPSA présente le Guide du riverain qui traite spécifiquement du Lac Carillon, des caractéristiques de ses fosses, de son littoral et de ses berges. Il termine par la présentation du plan de protection du Lac en soulignant qu'à son avis la principale menace est l'introduction accidentelle d'algues qui pourraient rapidement envahir le lac, compte tenu de la quantité de sédiments qui envase son fond. À cet effet, il est important de nettoyer les embarcations qui ont visité d'autres lacs.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question supplémentaire n'est soulevée.

14. LEVÉE D'ASSEMBLÉE ET FRATERNISATION

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Documentation disponible :

- Guide du riverain – Lac Carillon
- La villégiature sur les terres du domaine de l'état
- Guide d'identification des fleurs d'eau de cyanobactéries: Comment les distinguer des végétaux observés dans nos lacs et nos rivières?

Jean-Louis Fiset